

Communication



**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT**

JDC JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE.GOV.FR

QUI ?
Tous les Français
Filles et garçons âgés de 16 ans

POURQUOI ?
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous

PAR INTERNET

- 1 Créez votre compte sur www.service-public.fr
- 2 Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille
- 3 Allez dans la rubrique « papiers-Citoyenneté », cliquez sur « Recensement, JDC et service national », ou dans la zone « Rechercher » tapez « Recensement »
- 4 Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

Actualité

LE DIXMUDE A GRASSE

Le 8 mars 2016, une délégation du Bâtiment de Projection et de Commandement (BPC) « Dixmude » avec à sa tête le capitaine de vaisseau Eric Lavault, « Pacha » du bâtiment, s'est rendu au Lycée au lycée Amiral de Grasse avec lequel ce bâtiment est jumelé depuis le 30 novembre 2015.

L'occasion de retrouver les lycéens ayant embarqué à bord du BPC en décembre dernier et de faire découvrir les missions de la marine nationale aux autres élèves.

Après la visite de l'établissement, le commandant du « Dixmude » a présenté le bilan opérationnel de la Mission Jeanne d'Arc 2015.

La délégation Marine a ensuite été conviée à une visite du nouveau Musée de la Marine de Grasse en présence de Jérôme Viaud, maire de la ville et parrain de la Préparation Militaire Marine de Cannes (session 2015/2016) et d'Ali Amrane, délégué aux affaires militaires de la commune et président de la ligue des anciens combattants.

Cette journée apporte au Dixmude et à la Marine Nationale, un nouvel ancrage sur le territoire français, un nouveau port d'attache.

Par ses actions de rayonnement, la marine nationale consolide son ancrage territorial. Villes et établissements jumelés deviennent autant de ports d'attache, élus locaux et membres de l'éducation nationale autant d'ambassadeurs du lien armées-nation.



FOCUS SUR...

...LA MENTION COMPLEMENTAIRE « MECATRONIQUE NAVALE »

1- Une formation POST-BAC

UNE FORMATION INNOVANTE AU COEUR DU METIER

L'évolution des technologies navales a motivé la création d'un diplôme national, post-bac, concrétisé par une « mention complémentaire Mécatronique navale » inscrite dans un partenariat entre l'Education nationale, la Marine nationale et les industries navales.

Pour former des marins au plus près des conditions de vie opérationnelle, la Marine nationale et l'Education nationale disposent déjà d'une solide expérience commune au travers de la filière Bac Pro.

La Marine nationale et l'Education nationale allient leurs compétences pour développer cette formation innovante.

UNE SCOLARITÉ EN INTERNAT

au sein du plus grand pôle de formation de la Marine

Les élèves suivront en alternance un enseignement technologique et professionnel dans les lycées professionnels situés à proximité de Saint-Mandrier-sur-Mer et une Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) d'une durée de dix-huit semaines au Pôle Écoles Méditerranéenne où ils vivront en internat. Les frais d'internat seront pris en charge par la Marine nationale et les PFMP gratifiées.

2- Un diplôme

UN DIPLÔME NATIONAL ...

Le diplôme post-bac de la mention complémentaire Mécatronique navale, obtenu à l'issue d'une année scolaire est un diplôme national. *

Il valide les compétences et les qualités requises pour exercer à un niveau technique élevé au sein de la Marine nationale.

* Niveau IV (RNCP)

3- Un emploi

A L'ISSUE DE LA FORMATION, UN EMPLOI AU SEIN DE LA MARINE NATIONALE ... ACCÉLÉRATEUR DE CARRIÈRE

La réussite à la mention complémentaire Mécatronique ouvre l'accès à un premier contrat d'engagement au sein de la Marine Nationale :

- soit par un accès à l'école de Maistrance (Ecole des sous-officiers de la marine au Centre d'Instruction Naval de Brest) pour un contrat de 10 ans.
- soit comme quartier-maître et matelot de la flotte pour un contrat initial de 4 ans. Ceux-ci, après une année en unité, en fonction de leurs qualités et de leurs résultats professionnels, pourront bénéficier d'un **avancement accéléré** au grade Quartier-Maître de 1ère classe puis de Second-Maître.

ET SI JE NE DÉCROCHE PAS LA MENTION COMPLÉMENTAIRE ?

Quelle que soit votre situation en fin de scolarité, la Marine nationale sera susceptible de vous diriger vers un contrat de Quartier-Maître de la Flotte (contrat de 4 ans) ou de Volontaire (contrat de 1 an renouvelable).



Un peu d'histoire

LA MARINE NATIONALE AU FIL DES SIÈCLES (1ère partie)

L'époque médiévale :

L'histoire de la marine de guerre française débute véritablement au cœur du Moyen-Âge. En 1203, le roi Philippe Auguste obtient le rattachement de la Normandie au royaume : pour la première fois, celui-ci dispose d'une frontière maritime. Néanmoins, malgré la création d'un premier arsenal à Rouen, le Clos des Galées, le pays ne possède pas encore d'armée navale permanente. Une caractéristique qui va marquer les cinq premiers siècles de l'histoire de la marine de guerre française et expliquer, pour une part, ses mécomptes durant la guerre de Cent ans (défaite de l'écluse).

L'époque médiévale en 4 dates :

- 1203** : le Royaume de France atteint la mer
- 1294** : création du premier arsenal, le Clos des Galées, à Rouen
- 1340** : défaite de l'écluse devant les flottes anglaises et flamandes
- 1373** : Jean de Vienne devient amiral de France et réorganise la Marine de Charles V

Source : www.defense.gouv.fr



Retrouvez le CIRFA de Nice :

Agenda du mois d'avril :

- 06/04 : Permanence CIO Antibes – De 14h00 à 16h00
- 06/04 : Permanence BIJ de Cannes – De 14h00 à 16h00
- 06/04 : Forum de l'emploi et Jobs d'été – Saint Laurent du Var
Salle Ferrière – Esplanade du Levant – De 09h30 à 17h30
- 20/04 : Permanence Mission Locale Grasse – De 14h00 à 16h00
- 20/04 : Permanence CIO Cagnes/Mer – De 14h00 à 16h00
- 20/04 : Forum Jobs d'été 2016 – Campus St Jean d'Angely à Nice
De 10h00 à 17h00
- 21/04 : Forum de l'emploi et du développement durable
Eco'Parc de Mougins – De 09h30 à 16h30
- 27/04 : Permanence CIO Antibes – De 14h00 à 16h00
- 27/04 : Permanence BIJ de Cannes – De 14h00 à 16h00
- 27/04 : Réunion Information sur les métiers de la « Maintenance »
dans la Marine Nationale – CRIJ de Nice – De 14h00 à 16h00



Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) – Bureau Marine Nationale

Caserne Filley – 2, rue Sincaire – 06300 Nice

Téléphone : 04.93.62.76. 88

Ouverture (Avec ou sans rendez-vous) :

Du lundi au vendredi

08h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30

ETREMARIN.FR



Retour du porte-avions Charles de Gaulle à Toulon le 16 mars 2016